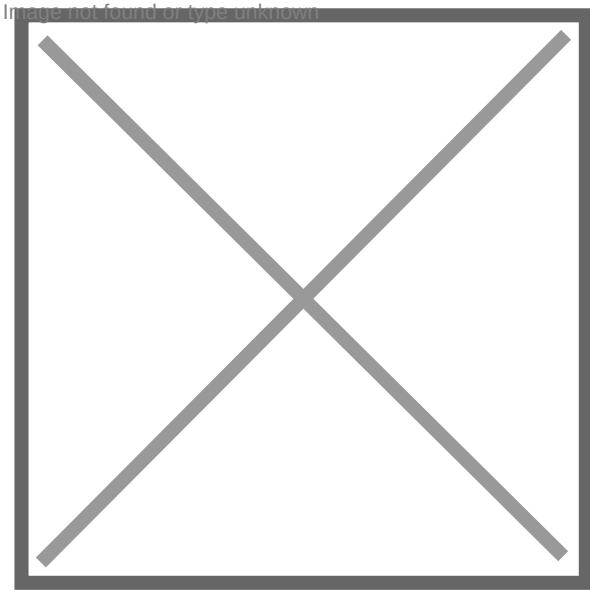




Urssaf, et probleme de communication

Par **zouzou14100**, le **26/03/2009 à 18:28**

bonjour, rnje suis en entreprise individuel commerce alimentaire donc pas d'employer! rnsuite a ma grossesse et donc accouchement j'ai employer une personne a mi-temps du 01/11/2008 au 14/12/2008 rnen cheque emploi TPE rnvoila ou cela ce complique je ferme 15jours fin janvier 2009 je rentre je trouve 1er courrier pour la periode de decembre et avec un mise en demeure, j'apel de suite la personne me dit qu'elle ne vois pas mon dossier a l'ecran faut attendre un peu! rnce que je fait rnet la surprisernlettre de huissier de justice avec a ce jour 70.88€ht de frais en plus rnje les rapel il veu bien arreter les poursuite mais ne veullent rien entendre sur leur majoration. rnen claire j'orai du faire un courrier pour avoir laisser une trace. rnY'a t'il pas une solution pour recuperé ces frais de huissier et leur majoration? rnEcrire un courrier a une personne inportante ou je ne sais quoi? rnrnmerci beaucoup de vos reponse!